

Observatoire de la formation

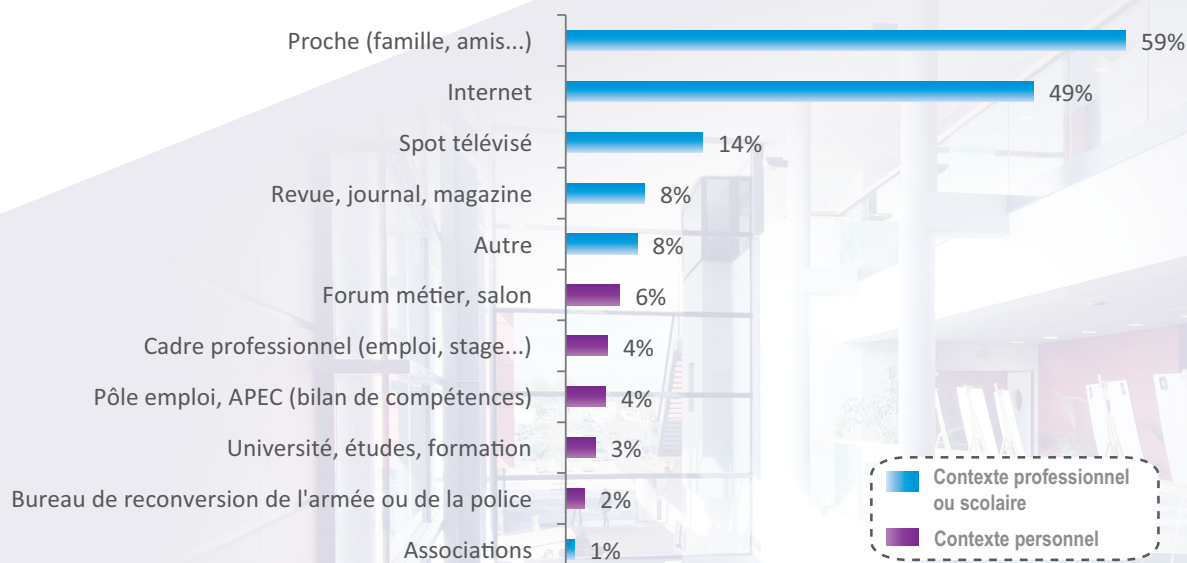
198^e promotion de surveillants pénitentiaires

À retenir

- 789 élèves entrés en formation le 15 octobre 2018 pour une durée de 6 mois
- 777 répondants, soit un taux de retour de 98,5%
- 29% de femmes et 71% d'hommes
- 29 ans de moyenne d'âge
- 30% des élèves sont issus de la DISP de la Mission Outre-Mer
- 36% de la promotion a eu au moins une expérience dans un métier de la sécurité
- 63% des élèves possèdent au moins le baccalauréat
- Leur première perspective professionnelle est de monter en grade vers des fonctions d'encadrement

Motivations & perspectives professionnelles

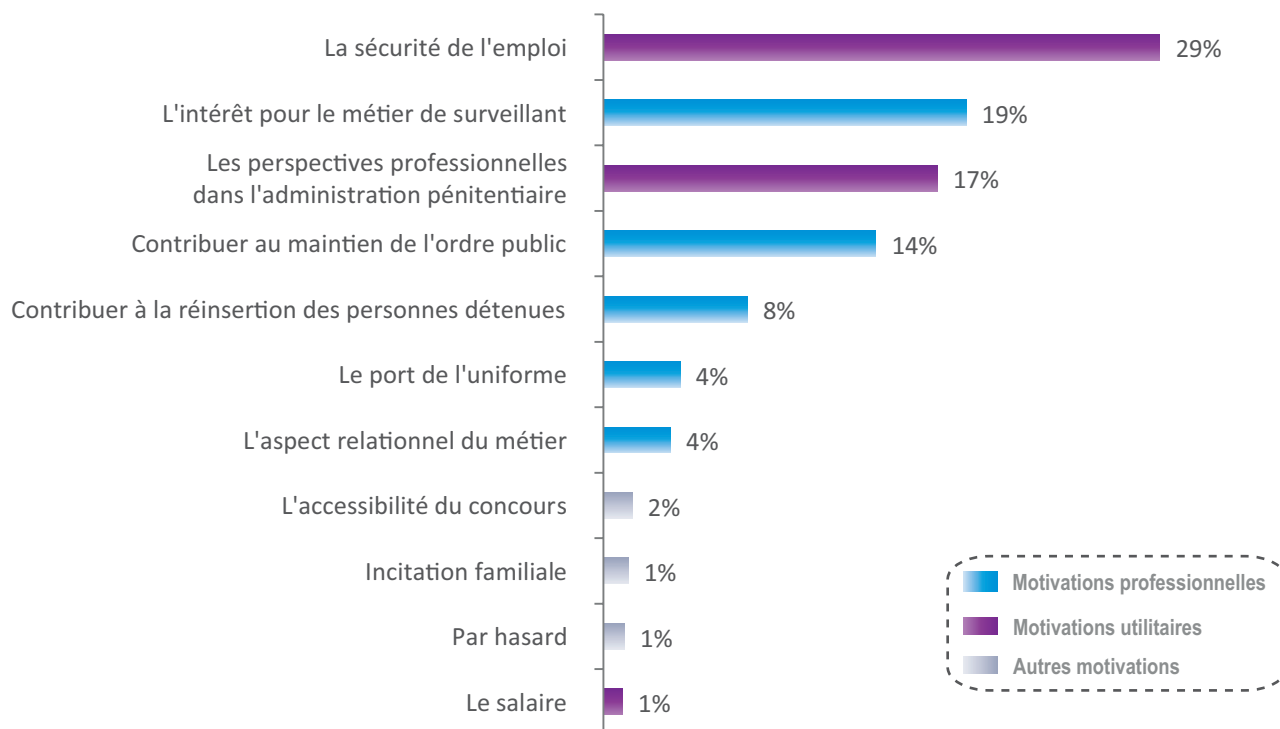
Graphique 1 : Connaissance du concours de surveillant – Proportions (plusieurs réponses possibles)



À l'instar des promotions précédentes, les élèves de la 198^e promotion ont principalement eu connaissance du concours de surveillant *via* leurs proches (59%) et internet (49%). Les spots télévisés continuent de toucher les élèves, avec 14% de concernés. Tout comme la 197^e promotion, les

contextes professionnel et scolaire sont très peu propices à la découverte de ce concours, puisque les élèves ne sont que 19% au total à avoir connu le concours dans ce cadre (proportion encore plus faible que pour la 197^e promotion, où l'on en comptait 24%).

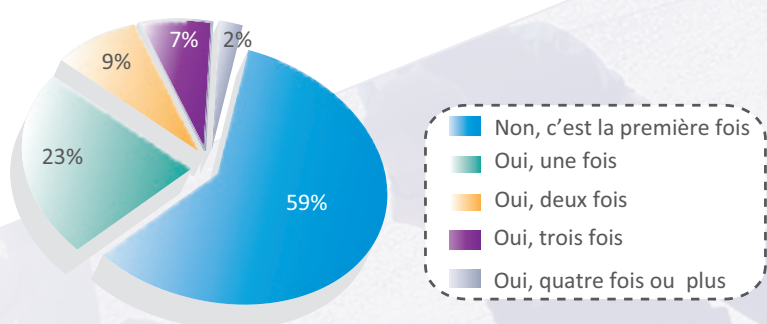
Graphique 2 : Première motivation à devenir surveillant pénitentiaire – Proportions



La sécurité de l'emploi se replace largement en tête des premières motivations à devenir surveillant pénitentiaire, avec 29% de répondants. Suivent l'intérêt pour le métier de surveillant (19%) et les perspectives professionnelles dans l'administration pénitentiaire (17%), qui perdent respectivement 1 et 9 points

par rapport à la 197^e promotion. La tendance redevenant la même que celle observée habituellement, cela nous confirme le comportement singulier des élèves de la 197^e, qui n'ont pas considéré la sécurité de l'emploi comme critère principal dans leurs motivations professionnelles.

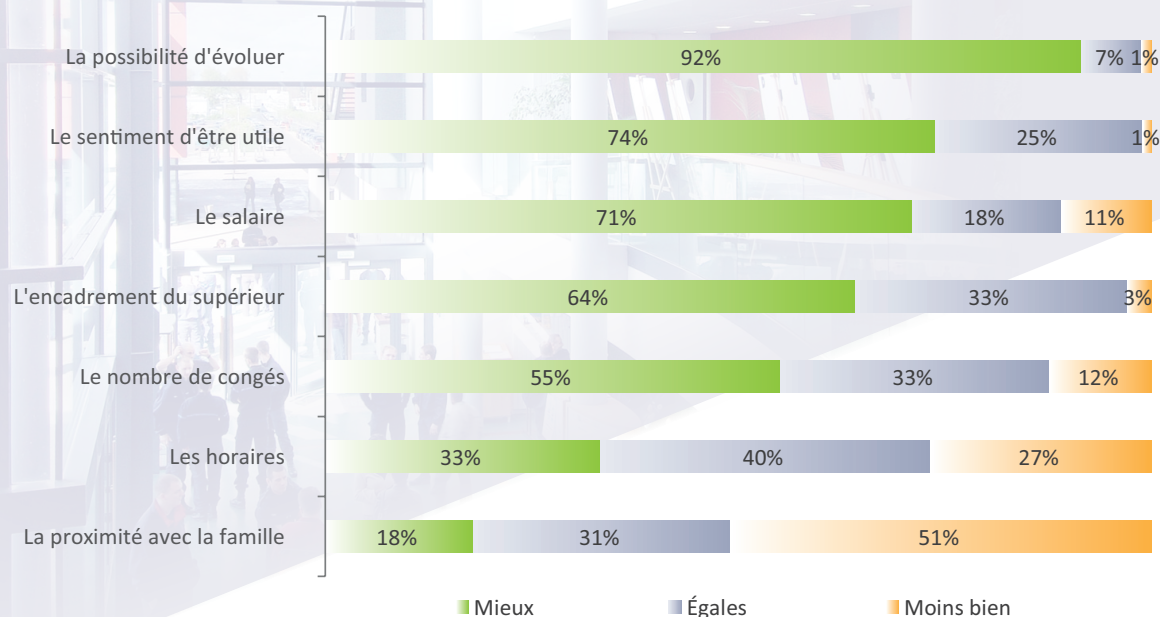
Graphique 3 : Aviez-vous déjà passé le concours de surveillant ? – Proportions



Pour la majorité des élèves de la 198^e promotion (59%), leur première tentative au concours de surveillant leur a permis d'accéder à la formation. Cette proportion est légèrement inférieure à celle relevée pour la 197^e promotion (63%). 23% des élèves interrogés tentaient le concours pour la deuxième fois et 18% pour la troisième fois au moins.

Par ailleurs, le concours de surveillant était la première perspective professionnelle de 65% des élèves et la deuxième pour 28%. Aussi, 40% des élèves surveillants ont passé au moins un autre concours au cours de l'année précédant leur entrée à l'Énap. À l'instar de la promotion précédente, les élèves ont le plus souvent tenté les concours de la police (47%), de la gendarmerie (33%) et de la douane (27%).

Graphique 4 : Représentations sur l'évolution entre le précédent emploi et le métier de surveillant pénitentiaire – Proportions

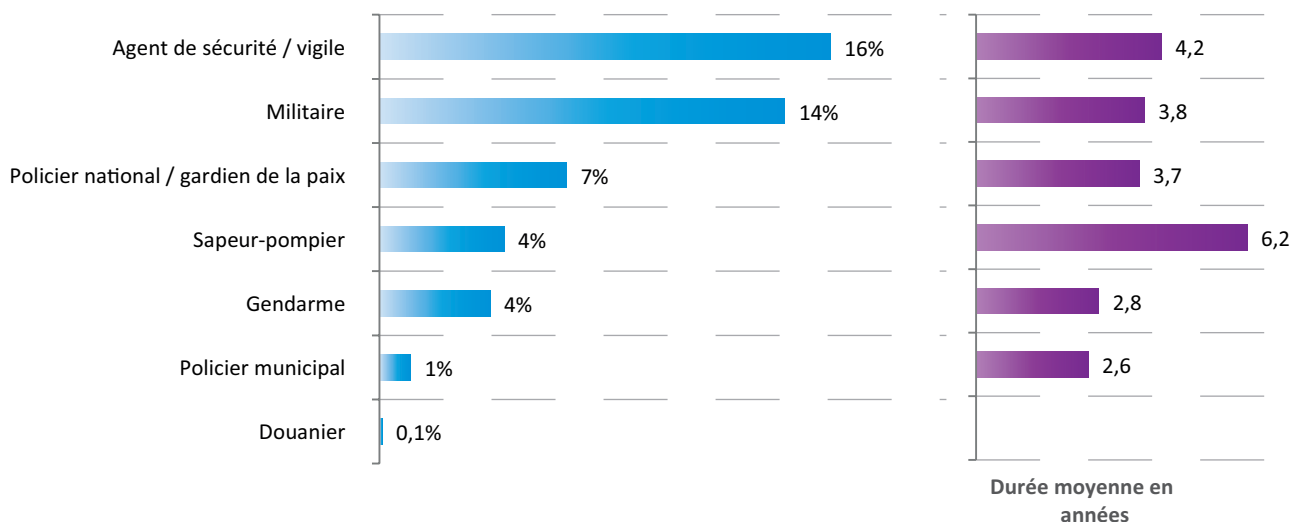


Par rapport à la 197^e promotion, rentrée un mois plus tôt en formation, les élèves de la 198^e ont une conception plus positive du métier de surveillant : ils sont, pour la plupart des items proposés, plus nombreux à les juger mieux qu'au sein de leur emploi précédent.

La possibilité d'évoluer (92% la jugent meilleure au sein de l'administration pénitentiaire), le sentiment d'être utile (74%), le salaire (71%) et l'encadrement du supérieur (64%) sont les quatre

items les mieux perçus par les élèves. Une fois encore, les horaires et la proximité avec la famille sont des aspects du métier de surveillant pour lesquels les élèves émettent davantage de réserves (respectivement 27% et 51% des élèves considèrent ces aspects comme moins bien par rapport à leur ancien emploi).

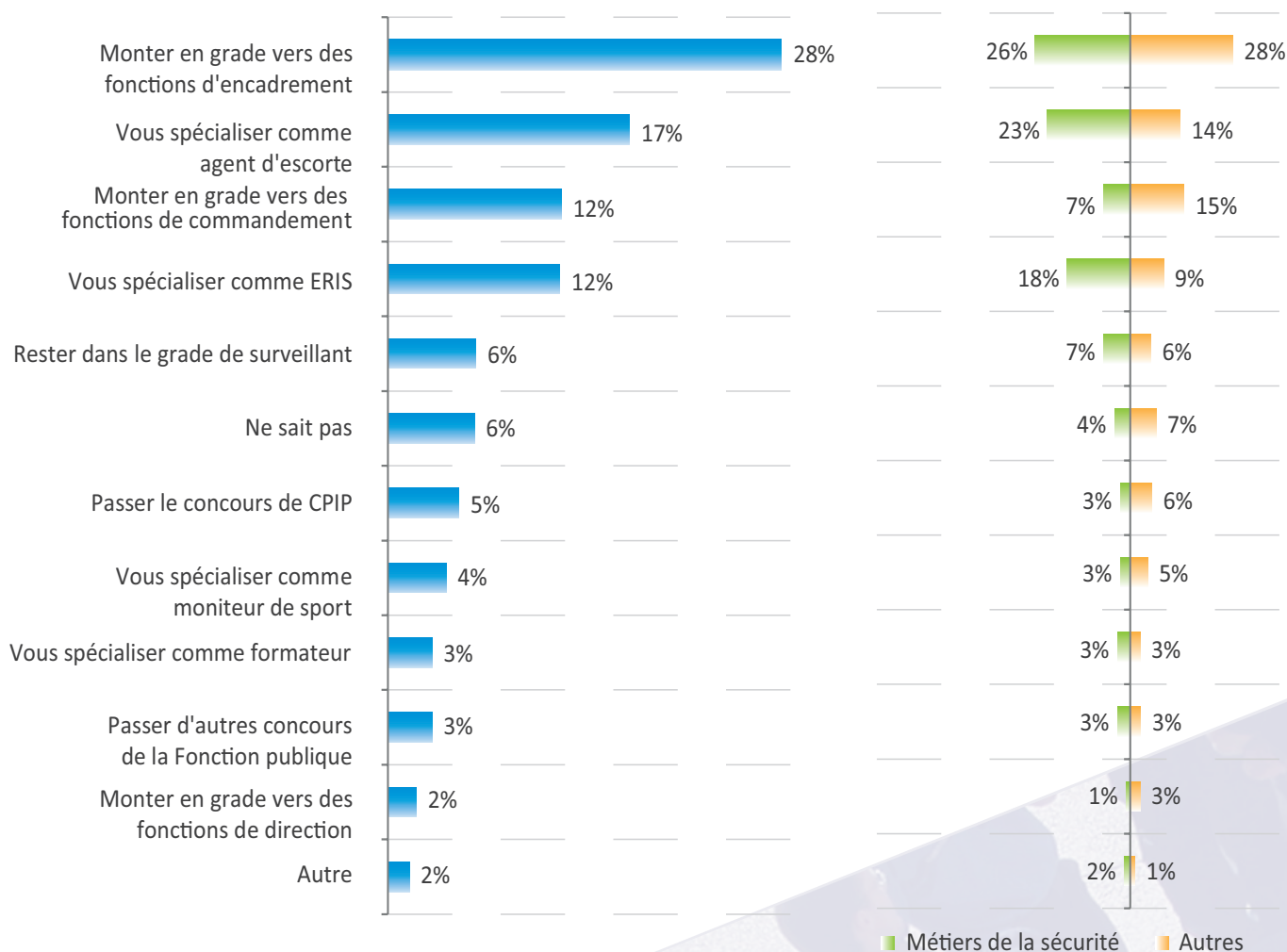
Graphique 5 : Expériences professionnelles dans une force de sécurité – Proportions (plusieurs réponses possibles)



Au sein de la 198^e promotion, 36% des élèves ont déjà eu une expérience professionnelle dans une force de sécurité, soit une proportion inférieure à celle de la 197^e promotion, qui en comptait 45%.

Comme dans les promotions précédentes, les élèves ont le plus fréquemment exercé en tant qu'agent de sécurité ou vigile (16%) et militaire (14%). Selon la spécialité, les élèves ont travaillé dans ces forces de sécurité durant des périodes moyennes s'élevant entre deux ans et demi (policiers municipaux) et un peu plus de six ans (sapeurs-pompiers).

Graphique 6 : Première perspective professionnelle envisagée en début de formation – Proportions

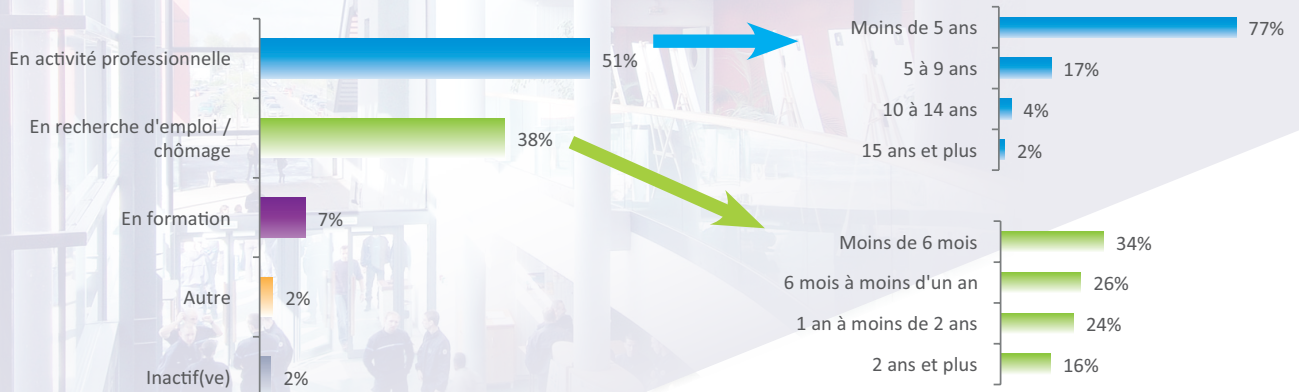


La grande majorité des élèves (94%) ont, dès leur entrée en formation, une idée de leur future carrière. Ils souhaitent principalement monter en grade vers des fonctions d'encadrement (28%), se spécialiser comme agent d'escorte (17%), monter en grade vers des fonctions de commandement (12%), ou encore se spécialiser comme ERIS (12%).

Lorsque l'on s'intéresse aux perspectives professionnelles des élèves ayant une expérience dans un métier de la sécurité, nous remarquons que les spécialisations en tant qu'agent d'escorte ou ERIS sont bien plus prisées par ces derniers que par les autres répondants (23% contre 14% pour agent d'escorte et 18% contre 9% pour agent ERIS). La tendance est inverse pour la perspective de monter en grade vers des fonctions de commandement, qui attire davantage les élèves n'ayant aucune expérience dans le domaine de la sécurité (15% contre 7%).

Les expériences professionnelles

Graphique 7 : Situation professionnelle au moment du concours – Proportions

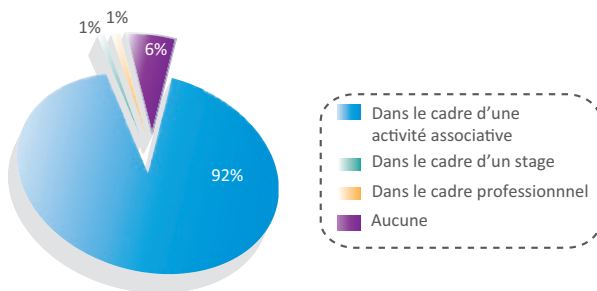


La moitié des élèves surveillants exerçaient une activité professionnelle au moment du concours, depuis moins de 5 ans pour la majorité d'entre eux (77%). Ils étaient principalement en CDD (37%) ou en CDI (35%). Les autres élèves travaillaient en intérim (14%) ou, plus rarement (moins de 3% pour chaque catégorie), ils étaient fonctionnaires, stagiaires, vacataires ou encore indépendants / autoentrepreneurs.

Par ailleurs, 38% des élèves étaient en recherche d'emploi, depuis moins de 6 mois pour 34% d'entre eux et plus d'un an pour 40%.

Enfin, 7% des élèves étaient en formation au moment du concours et 2% étaient inactifs.

Graphique 8 : Expérience professionnelle dans l'administration pénitentiaire – Proportions

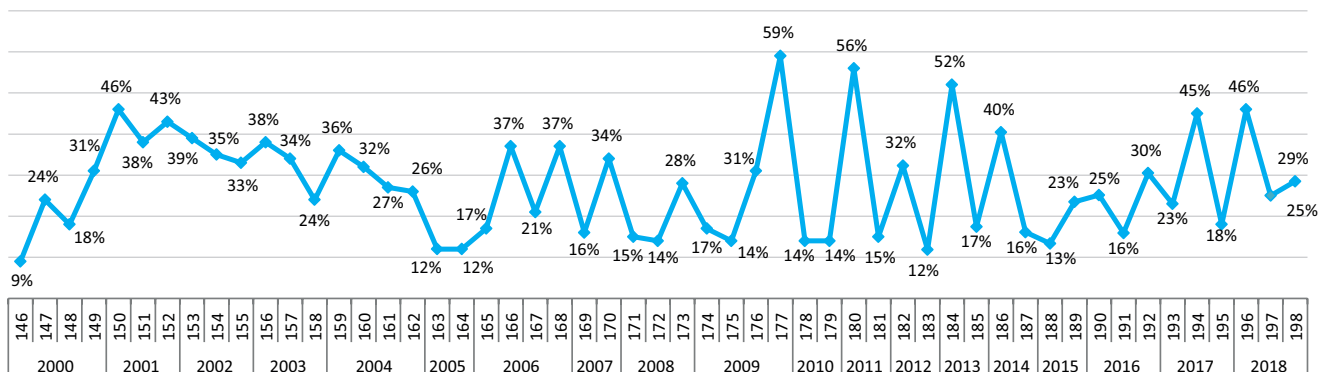


La proportion des élèves de la 198^e promotion de surveillants ayant déjà travaillé au sein de l'administration pénitentiaire est encore plus faible que dans la 197^e promotion, avec seulement 8% d'élèves concernés.

La plupart des élèves ont connu cette administration dans le cadre professionnel (6%), et quelques-uns par le biais d'un stage ou d'une activité associative (1% pour chacun de ces vecteurs de connaissance).

Le profil sociodémographique

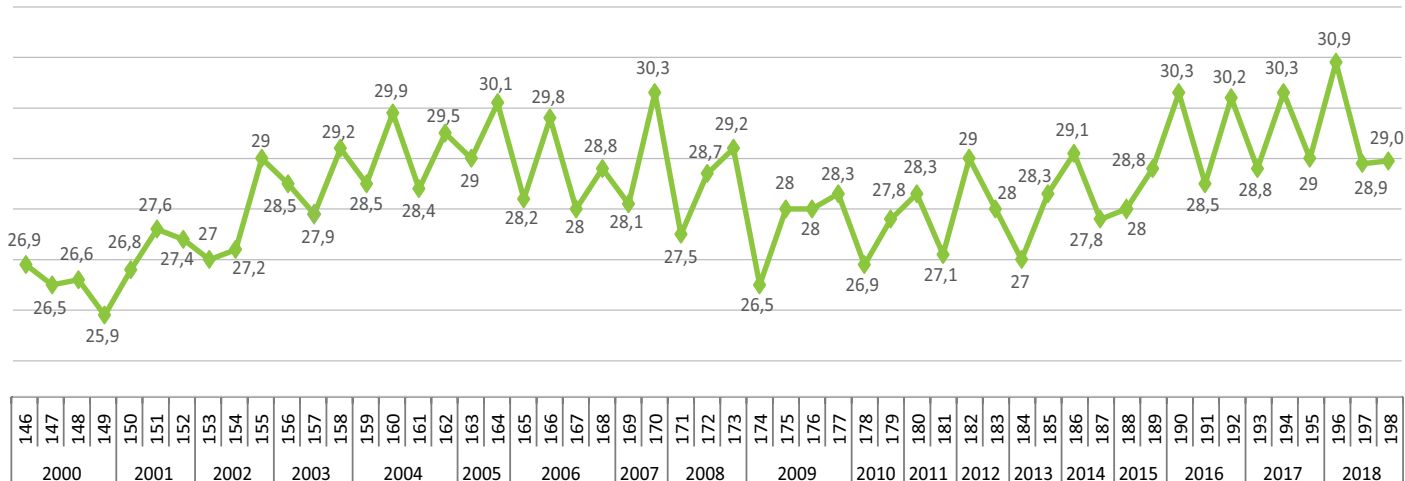
Graphique 9 : Évolution de la part de femmes entre 2000 et 2018 – Proportions



La 198^e promotion de surveillants compte 29% de femmes, ce qui en fait une promotion légèrement plus féminine que la 197^e où les femmes représentaient 25% des élèves.

Depuis la 188^e promotion, une tendance à la féminisation des surveillants semble se dessiner. En effet, si l'on met de côté les variations en dents de scie et que l'on observe l'évolution de façon plus globale, nous remarquons que petit à petit, les promotions comptent de plus en plus de femmes.

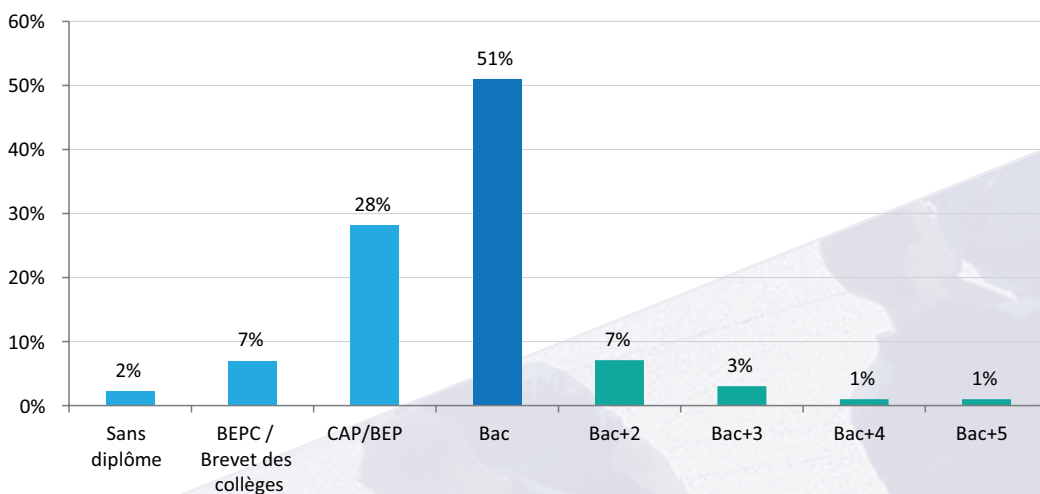
Graphique 10 : Évolution de l'âge moyen des élèves entre 2000 et 2018



Les élèves de la 198^e promotion ont sensiblement le même âge que ceux de la 197^e : ils sont âgés en moyenne de 29 ans, contre 28,9 ans pour la promotion précédente. Cependant, les écarts

d'âge entre les femmes et les hommes sont plus réduits. Les élèves de 20 à 24 ans sont toujours les plus nombreux (32%).

Graphique 11 : Diplôme le plus élevé obtenu – Proportions



Les élèves de la 198^e promotion sont 37% à ne pas avoir le baccalauréat : 2% n'ont aucun diplôme, 7% ont validé le brevet des collèges, et 28% sont titulaires d'un CAP ou d'un BEP. La part de ceux n'étant titulaires que du baccalauréat est similaire à celle relevée au sein de la promotion précédente, avec 51% de concernés (contre 50% pour la 197^e). Enfin, 12% sont titulaires d'un diplôme du supérieur.

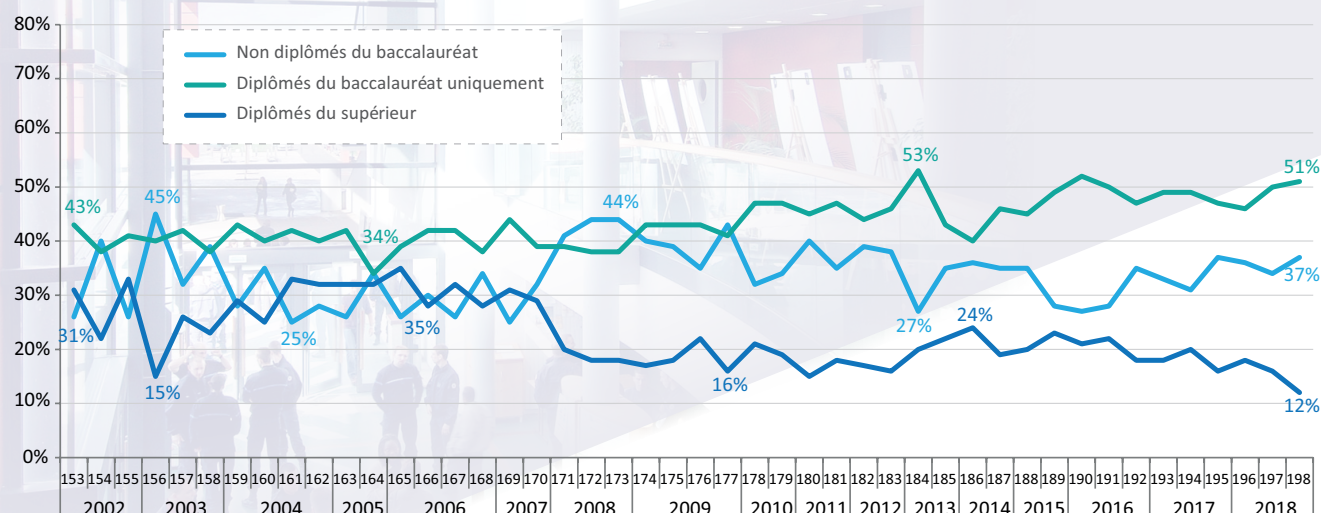
Nous relevons ainsi une augmentation du nombre de non-diplômés par rapport aux promotions précédentes, mais égale-

ment la plus faible proportion de diplômés du supérieur jamais observée au sein des promotions de surveillants.

À l'instar des promotions précédentes, les trois domaines d'études les plus fréquents sont :

- > Le commerce, l'économie, la gestion, la comptabilité (25%)
- > L'industrie, le BTP, l'agriculture (19%)
- > La défense publique, la sécurité (7%)

Graphique 12 : Évolution des diplômes des élèves entre 2002 et 2018 – Proportions



L'étude de l'évolution des diplômes des élèves entre 2002 et 2018 permet de faire apparaître l'existence de deux grandes périodes :

> 2002 – 2007 : durant cette phase, la part des diplômés du supérieur augmente puis se stabilise à un niveau assez élevé (en passant de 15% pour la 156^e promotion à 35% pour la 165^e), et se positionne au-dessus de celle des non-diplômés qui, à l'inverse, est en baisse. La proportion de diplômés du baccalauréat est quant à elle plutôt stable.

> 2008 – 2018 : cette phase marque la chute progressive de la proportion d'élèves diplômés du supérieur, malgré un léger regain pour la 186^e promotion. La part d'élèves non diplômés du baccalauréat semblait quant à elle se réduire depuis 2008, mais l'on observe une hausse depuis quelques promotions. Enfin, nous observons une légère augmentation de la proportion d'élèves titulaires du baccalauréat uniquement.

Au final, ce graphique laisse transparaître une tendance à la baisse du niveau de scolarité des surveillants.

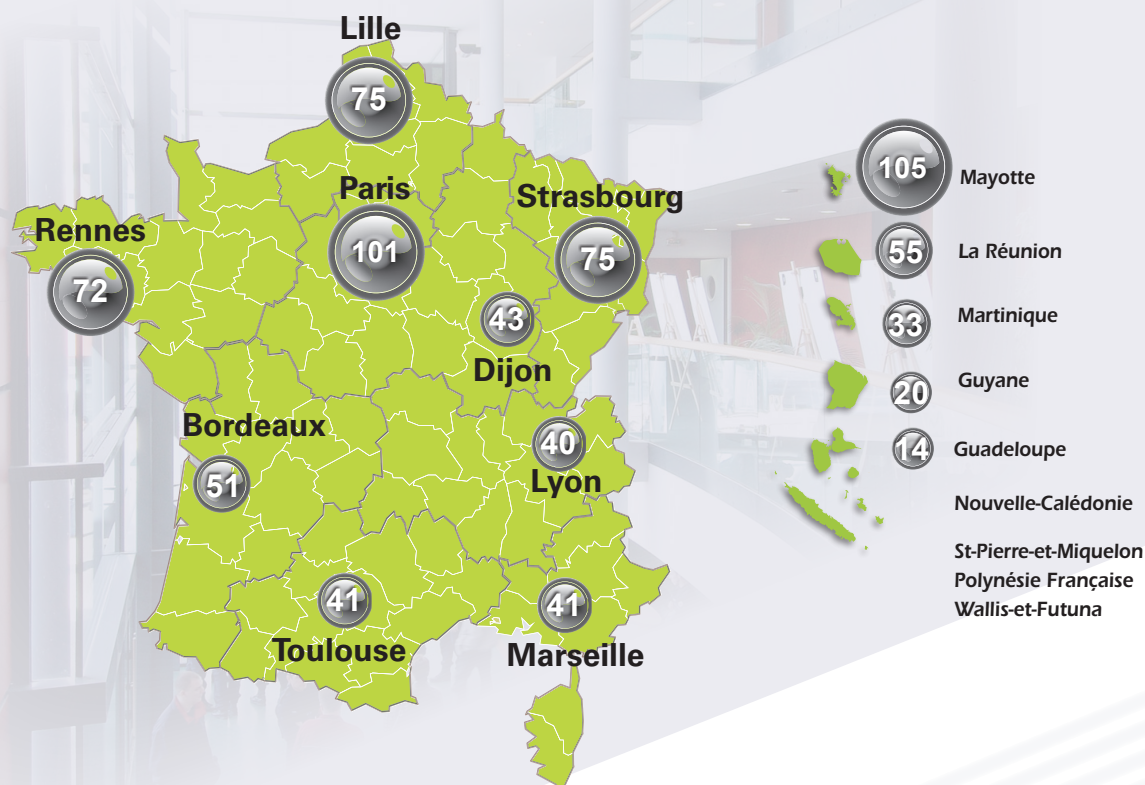
Graphique 13 : Répartition par DISP d'origine – Proportions

DISP	Fréquence
Mission Outre-Mer	30%
Paris	13%
Lille	10%
Strasbourg	10%
Rennes	9%
Bordeaux	7%
Dijon	6%
Marseille	5%
Toulouse	5%
Lyon	5%

La DISP de la Mission Outre-Mer (MOM) est une nouvelle fois très présente chez les élèves surveillants, avec 30% d'entre eux qui en sont issus. Celle de Paris est la deuxième région d'origine des élèves surveillants (13%) et les DISP de Lille et de Strasbourg

sont en troisième et quatrième position (10% des élèves). Ainsi, 33% des élèves de cette promotion proviennent du nord-est de la France.

Graphique 14 : Répartition par origine géographique avant le concours – Effectifs



Nous retrouvons sur cette carte les DISP d'origine des élèves de la 198^e promotion, avec le détail des provenances de 227 élèves de la DISP de la Mission Outre-Mer¹ :

- > 105 élèves ont passé le concours à Mayotte
- > 55 à La Réunion
- > 33 en Martinique
- > 20 en Guyane
- > 14 en Guadeloupe

Les départements de résidence des élèves sont très variés puisque sur les 104 départements (y compris DOM et TOM), 89 sont représentés. Les six départements desquels proviennent le plus d'élèves sont Mayotte (105 élèves), la Réunion (54 élèves), la Martinique (34 élèves), le Nord (33 élèves), l'Essonne (27 élèves) et le Pas-de-Calais (23 élèves)².

¹ Deux élèves n'ont pas précisé dans quel département / territoire d'Outre-Mer ils avaient passé le concours.

² Le décalage constaté dans les effectifs par DISP et par département s'explique par le fait que les élèves ne passent pas forcément le concours dans la DISP de leur département de résidence.

198^e promotion de surveillants pénitentiaires

NOVEMBRE 2018

OBSERVATOIRE
DE LA FORMATION

Directeur de la publication : Sophie BLEUET - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU

Rédaction : Laurent GRAS, Pauline CASTAING, Cécilia LAGARDE

Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIK, Laetitia ELEAUME, Reprographie)



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargées d'études : pauline.castaing@justice.fr

cecilia.lagarde@justice.fr